

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

DUCARRE NICOLAS (1819-1883)

par Dominique Saint-Pierre

Né à Lhuis (Ain) le 24 novembre 1819, il est le fils de Jean Claude Ducarre (Lhuis, 1788-1860), marchand, et d'Anthelmette Mamy (Saint-Benoît [Ain], 1793-Lhuis 1836). Il est mort à Lyon 1^{er} le 2 juillet 1883; présents à la déclaration de l'acte : son beau-frère, Pierre Bernard Alfred Henry, négociant, et Barthélemy Verzieux son gendre, fabricant de toile imperméable. Il est alors domicilié 37 quai Saint-Vincent. C'est un autodidacte qui, semble-t-il, n'a pas fréquenté d'autre école que celle de Lhuis. Il est commis négociant à Lyon chez un frère de sa mère, Jean Mamy dit Donjouan (Saint-Benoît 1787-Lyon 1841), fabricant de toile cirée, qui réside 8 rue du Plâtre. Ce dernier meurt le 8 juillet 1841, Nicolas est d'ailleurs présent à l'acte de décès. Deux mois plus tard, le 16 septembre, il épouse à Lyon sa cousine germaine, Louise Mamy (1824-1900), alors âgée de 17 ans, issue du mariage de Jean Mamy avec Marie Françoise Barbier. Elle est enceinte : *Jeanne* Marie Louise naît 13 jours plus tard, le 29, elle épousera à Lyon 1^{er}, le 10 juillet 1866, Barthélemy Claude Verzieux. Nicolas reprend l'affaire de son beau-père et la développe. En 1846, il construit une usine à Chaponost, au lieu-dit de Taffignon, qui fonctionne dès 1848 et qui comprendra dix ans plus tard une cinquantaine d'ouvriers. En 1874, il associera son gendre Verzieux dans une société en nom collectif : Ducarre et Cie. Élu conseiller municipal républicain de Lyon en juin 1848, il devient secrétaire du conseil. Il démissionne après le coup d'État du 2 décembre 1851, par lettre au préfet du 26. Il gère lui-même le laboratoire de son entreprise et dépose le 27 février 1852 un brevet d'invention de quinze ans pour un mode de traitement des matières grasses et leur emploi pour toiles imperméables. Il réside alors au n° 3 ou 11 quai d'Orléans (act. quai de la Pêcherie). Depuis 1850, il est membre de la loge maçonnique du *Parfait-Silence*, dont il est vénérable de 1866 à 1868 et de 1872 à 1875. On lui reproche de faire de la propagande républicaine. Son usine est perquisitionnée dans la nuit du 23 au 24 février 1858. Il est arrêté pendant quelques jours. En 1859, victime d'un grave accident dans son usine, il est gravement brûlé et défiguré. En 1863, il participe au renouveau du centre gauche républicain avec Eugène Flotard (1821-1910), l'un des fondateurs de la Société d'économie politique de Lyon, député de la gauche républicaine à l'Assemblée nationale (1871-1876), Édouard Aynard*, Lucien Mangini et d'autres. En 1870, il s'oppose à la Commune proclamée le 4 septembre à Lyon, dont il redoute les violences. Très bon orateur, il est réélu conseiller le 15 septembre 1870 dans la municipalité modérée d'Hénon*, avec Barodet et Gailleton. Le 8 février 1871, il est élu représentant du département du Rhône, le premier sur 13, par 78 523 voix sur 117 523 votants et 185 134 inscrits. Il fait partie des trois républicains modérés, avec Le Royer, son ami membre du Parfait-Silence, et Jules Favre, qui figurent sur la liste disparate opposée aux radicaux et soutenue par la droite, composée d'un orléaniste (Laprade*) et de légitimistes

(Saint-Victor et Mortemart). Il participe à la fondation du *Journal de Lyon* lancé par Aynard. À l'assemblée, il propose un impôt sur le chiffre des affaires du commerce et de l'industrie, rejeté le 15 juillet 1872 par 413 voix contre 299 à la demande de Thiers. Très actif, il intervient dans les débats sur l'alliage des métaux précieux, sur la municipalisation du balayage des rues de Paris et sur la situation des mines de houille. Selon Robert et Cougny : « *il prit part aux discussions sur la nomination des maires, sur le travail des enfants dans les manufactures, et fut rapporteur de plusieurs commissions industrielles. Il vota pour la paix, contre l'abrogation des lois d'exil, contre le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre la démission de Thiers, contre le septennat, pour la dissolution de l'Assemblée, pour l'amendement Wallon [ce qui prouve son attachement à la République], pour l'amendement Pascal Duprat, pour les lois constitutionnelles; il s'était abstenu sur les prières publiques, sur l'arrêté contre les enterrements civils, sur le ministère de Broglie, sur le retour du parlement à Paris* ». On voit ainsi qu'il s'est progressivement rapproché des conservateurs, tout en restant républicain. Il ne se représente pas aux élections du 20 février 1876. Enfin, il aurait quitté la franc-maçonnerie, car elle avait supprimé Dieu de ses formulaires. Paul Rougier* a prononcé un discours sans intérêt à ses funérailles, *MEM.* 1884, p. 199 à 204. Subsiste à Sainte-Foy un chemin Verzieux-Ducarre.

ACADÉMIE ET SOCIÉTÉS

Présenté par Léon Roux*, il est élu le 4 décembre 1877 au fauteuil 7, section 3 Lettres; reçu le 17 décembre, il prononce son discours de réception le 15 juillet 1879 sur *Le travail industriel et le travail agricole en France*. En trente et une pages de qualité, il arrive à mêler économie politique et ses souvenirs d'enfance en Bugey. Membre de la Société d'économie politique de Lyon en 1872, puis vice-président, il y donne en 1872 une conférence sur les *Impôts de guerre* et fait plusieurs rapports, notamment : *La Science économique en face de la liberté du travail* (1872), *Les Vérités économiques inscrites dans nos lois* (1873), *Revue des grands faits économiques de l'année* (1878), *Un Budget socialiste* (1878), *Du rétablissement des tours* (1879). Membre de la société géographique de Lyon, qu'il a contribué à fonder en 1873, il a présenté au congrès de 1881 une étude sur *Lyon ville de la soie*. Il préparait, quand sa mort l'a surpris, « *une conférence sur l'ouverture du canal de Panama, qui créera forcément en France un grand mouvement de transit international dirigé de l'est à l'ouest. L'influence commerciale et économique du canal [tunnel?] de la Manche faisait aussi l'objet de ses études* » (Louis Desgrand, président).

BIBLIOGRAPHIE

R. et C (qui le prénomme à tort Ferdinand). – P. Faure, *DBF*. – *DHL*, article de Bruno Benoit qui fait siéger à tort Nicolas Ducarre comme sénateur inamovible. – M.-Th. Blanchon et Jeanine Lenoir, « Nicolas Ducarre, industriel et homme politique (1819-1883) », in *Vourles et sa région*, colloque USHR, Lyon : *ADR*, 2003, p. 131-150. – Nécrologie, *Société d'économie politique de Lyon*, 1884, p. 5. – *Bull. de la Société de géographie de Lyon*, 1883, p. 5. – Mathias Bernard, *La dérive des modérés : la Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, L'Harmattan, 1998, p. 22.

PUBLICATIONS

Avec Antoine Vachez, *Proposition sur les loteries : Conseil municipal de Lyon, troisième séance de la 1^{re} session légale de 1851, extrait du procès-verbal du 17 février 1851.*, Conseil municipal Lyon, troisième séance de la 1^{re} session légale de 1851, Lyon : Nigon, [1851]. – *Proposition de supprimer l'impôt de cotisations temporaires rapport présenté [...] / à l'assemblée législative maçonnique de 5868 du Grand Orient de France*, [Paris] : [Grand-Orient de France], [1868]. – *Compte rendu de l'inauguration du temple maçonnique de l'O de Lyon, 26 avril-2 août 1868*, Paris : Lebon, s.d. – *Proposition de réunir un convent maçonnique extraordinaire, le 8 décembre 1869 : avis motivé demandé par le Grand Orient : rapport au Parfait-Silence par les députés de cette L.. à l'assemblée législative maç.. de 5869, 1869.* – *L'auteur de la proposition de supprimer l'impôt temporaire à ses collègues les députés de l'obédience*, Lyon, 1869. – *Projet de loi d'un impôt unique, ou, Contre-projet aux divers impôts nouveaux sur les matières premières et les textiles et aux augmentations d'impôts divers, proposé par M. le Ministre des Finances, présenté à l'Assemblée nationale*, Lyon : Nigon, 1871. – *Notes sur les impôts nouveaux : [25 octobre 1871] : adressées à la Chambre de commerce de Lyon*, Lyon : Nigon, 1871. – *Rapport au nom de la Commission d'Enquête parlementaire sur les conditions du travail en France : salaires et rapports entre ouvriers et patrons*, Versailles : Cerf, 1875 et Lyon : Mougin-Rusand, 1877. Six autres éditions ont été publiées. – *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, 2 août.*, Assemblée nationale France et Société d'économie politique et d'économie sociale Lyon (1877). – *Le travail industriel et le travail agricole en France*, discours de réception prononcé dans la séance publique du 15 juillet 1879, Lyon : de Bellon, 1879, ainsi que dans *MEM L 19*, 1879-1880. – *Note sur les enfants trouvés*, à propos d'une brochure de M. le Dr Delore, Lyon : Riotor, 1880.